

Accès Laurentides - le journal indépendant des Laurentides &gt; Actualité

# Carrière de granit à Sainte-Lucie-des-Laurentides

[Valérie MAYNARD](#)

Publié le 12 mai 2015

## Le maire Chénier confiant de trouver des solutions

**Le dossier avait fait grand bruit à pareille date l'an dernier, alors que la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides et ses citoyens s'étaient vertement opposés à l'implantation d'une carrière de granit sur leur territoire. D'autres villes limitrophes, dont Sainte-Agathe-des-Monts et Val-David, avaient aussi exprimé leur opposition face au projet.**



*Le maire de Sainte-Lucie-des-Laurentides  
Serge Chénier.*

Or, alors que plusieurs croyaient le dossier clos, la délivrance en mars dernier d'un permis de déboisement pour des activités minières émis par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en faveur de l'entrepreneur RB Gauthier Excavation, promoteur du site, est venu relancer le débat. Il s'agit de la dernière autorisation requise pour l'exploitation du site. «On ne peut rien faire légalement pour empêcher l'exploitation de la carrière», se désole le maire, Serge Chénier. Ni l'opposition de la municipalité (par résolution), ni la pression sociale, ni le fait que l'usage ne soit pas compatible avec l'affectation du schéma d'aménagement. «Si on l'avait su avant, on aurait peut-être pu agir. La même chose est

arrivée avec le Mont-Kaaikop. On l'a su une fois que presque tous les permis avaient été émis», compare-t-il.

La seule option envisagée par la municipalité à ce stade-ci réside dans sa bonne relation avec l'entrepreneur. «Nous n'avons aucun pouvoir dans ce dossier mais nous pouvons quand même discuter avec l'entrepreneur pour connaître ses intentions et ses façons de

faire», a pointé M. Chénier. Une première rencontre entre les deux parties est survenue le 4 mai et une autre est prévue le 22 mai. Le maire demeure confiant d'en arriver à des solutions satisfaisantes pour tous.

## **Rencontre avec le MERN**

Des rencontres avec le MFFP et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) ont également été sollicitées par la municipalité.

Déjà, au moment d'aller sous presse, une rencontre avec le MERN semblait imminente, «dans les prochains jours», selon les informations obtenues. Le député Claude Cousineau est aussi impliqué dans cette démarche.

Par ailleurs, M. Chénier assure qu'aucun travaux ne seront entrepris sur le site de la carrière avant qu'un consensus entre les parties ne soit atteint. «M. Gauthier ne souhaite pas débiter les travaux dans la contestation. Je le crois et je demeure confiant qu'on va trouver des solutions», a-t-il conclu.

Même son de cloche du côté de Sébastien Dhavernas, un citoyen de Sainte-Lucie-des-Laurentides qui s'est fait porte-parole de la Coalition Laurentienne AntiCarrière (CLAC). «La rencontre entre la municipalité et l'entrepreneur me donne lieu d'espérer que des solutions seront trouvées. Je fais confiance au processus», a-t-il déclaré en entrevue téléphonique.

Regroupement de citoyens opposés à l'exploitation sauvage de carrières de granit en plein milieu d'un éco-système d'abord destiné à être résidentiel et récréo-touristique, la CLAC promet toutefois de suivre le dossier de près.

Rappelons que c'est en janvier 2012 que le gouvernement du Québec a consenti un bail à RB Gauthier Excavation sur un terrain du domaine TPI (terres publiques intramunicipales) sur le territoire de la municipalité en vue de l'exploitation d'une carrière de granit. Le certificat d'autorisation a été émis le 30 janvier 2013 ce qui, à l'époque, avait rapidement soulevé l'opposition de la population.